

Routot

Le bulletin d'informations municipales • juin 2023 • n°22



INVESTISSEMENT

Zoom sur la future cantine

P. 3



ANIMATIONS

Focus sur les rendez-vous festifs

P. 4



ENVIRONNEMENT

Le point sur la gestion des déchets

P. 7



VIE SCOLAIRE

Du changement à l'école

P. 8

Edito



Chères Routotoises,
Chers Routotois,

Le temps passe vite et nous
sommes déjà à mi-mandat.

Marie-Jean DOUYÈRE
Maire de Routot

Malgré un début difficile en 2020 en raison de l'épidémie de COVID19 et du confinement qui a suivi, l'équipe municipale a néanmoins respecté le calendrier et une bonne partie de ses engagements. Pour 2023, la fibre est arrivée à Routot, les travaux de défense incendie sont terminés tout comme la mise en place d'éclairage public en LED pour économiser l'énergie. L'année 2023 sera celle du dossier cantine, projet phare du mandat pour un montant de 2,6 millions d'euros, qui est en passe de sortir de terre. Le permis de construire est accordé et affiché. Le choix des entreprises sera fait cet été pour lancer les travaux dès cet automne.

Nous pouvons également nous concentrer sur les 3 ans à venir. Parmi les dossiers les plus importants, notons la vidéo-protection dont les demandes de subvention sont accordées, la sécurisation des trottoirs et des entrées de ville ou encore la création d'une résidence senior, dont le terrain situé en plein bourg est d'ores et déjà acquis.

Mais au-delà des travaux d'aménagement, de sécurisation ou de rénovation, il nous tient à cœur de soutenir les associations qui sont force de dynamisme pour Routot et participent à la qualité de vie routotoise. Bien vivre et profiter d'animations de qualité est essentiel et participe au maintien de l'attractivité de la commune. Dans ce sens, nous allons poursuivre notre contribution au développement commercial avec la création de nouvelles places de stationnement minutes.

Grâce à toute cette énergie et cette cohésion, Routot demeure une commune qui attire toujours plus d'habitants. Notons à ce titre la création prochaine de 4 lotissements. La communauté de communes de Pont-Audemer Val de Risle est un soutien important à la vie locale avec la gestion des activités péri-scolaires, des voitures, le curage des fossés, le passage de la balayeuse et la gestion de la collecte des ordures ménagères... Le Département aussi puisqu'il a rénové le collège de Routot que nous avons inauguré en juin, ou encore avec les investissements de matériel du centre de secours des pompiers de Routot.

Nous sommes en permanence à votre écoute et présents lors des moments qui ne sont pas du fait de la commune comme les coupures de courant et d'eau. Notre équipe d'élus fait le maximum avec les agents municipaux pour vous satisfaire.

Bien à Vous,
Marie-Jean DOUYÈRE

Votre mairie



Ouverture de la mairie :
Lundi : 10h à 12h / 15h30 à 17h30
Mardi : Fermé / 15h30 à 17h30
Mercredi : 10h à 12h / Fermé
Jeudi : Fermé / 15h30 à 17h30
Vendredi : 10h à 12h / 15h30 à 17h30



www.routot.fr
mairie.routot@wanadoo.fr
Tél : 02 32 57 31 25

Tirage : 800 exemplaires
Rédacteur en chef :
Marie-Jean Douyère
Réalisation/ Impression : NOTA BENE
06 15 14 45 67 - www.creanotabene.fr

TRAUX ET AMÉNAGEMENTS

Des chantiers aux quatre coins de Routot

Après la réhabilitation du logement de la Poste, l'aménagement du parking du centre de secours, la création de nouveaux ateliers municipaux, la rénovation et la mise aux normes de la salle des fêtes et la sécurisation des abords de l'école... des travaux réalisés en 2022, la municipalité se concentre en 2023 sur la sécurité sous toutes ses formes : consolidation d'immeuble, défense incendie et vidéo-protection.



Consolidation de la façade du 5 rue du Dr Collignon

Après avoir renforcé la façade du n°3 de la rue du Dr Collignon, la municipalité s'est attaquée cette année au n°5. Au delà des travaux de consolidation et de sécurisation de l'immeuble, les travaux ont également porté sur

le remplacement des huisseries et la mise aux normes thermiques. De plus, au regard de la vétusté des cuisines et des salles de bain du n°5, la municipalité a décidé de les rénover pour le confort des locataires.

Enfin, une réflexion sur le devenir de la surface commerciale est en cours.

Coût de l'opération : 122 000 €

À noter 2 logements désormais vacants :

**1 duplex avec 2 chambres, 1 grande salle, 1 cuisine et 1 salle de bain au n°5
1 appartement avec 1 chambre, 1 salle, 1 cuisine et 1 salle de bain au n°3**

Défense incendie

La réglementation de défense incendie dans l'Eure impose une distance maximale de 200 m entre un point d'eau incendie aux normes et une habitation. Routot a donc dû se mettre en conformité malgré les nombreuses contraintes techniques et foncières. Dès lors que le débit était suffisant, des bornes incendie ont été posées. Mais dans le cas contraire, la commune a dû installer des citernes enterrées. Cette année, ce sont donc 9 citernes et 1 borne qui ont été implantées, notamment rue de l'Orme, rue de Bourneville et rue du Roumois, portant la couverture de défense incendie sur Routot à 95 %. À ce titre, la municipalité tient à remercier les propriétaires qui ont accepté de mettre à disposition leur terrain (par convention) pour l'installation des citernes. Des équipements discrets (donc esthétiques) qui s'inscrivent dans la durée contrairement aux poches souples que nous voyons fleurir ici et là dans le département.

Coût de l'opération : 260 000 € subventionnés à hauteur de 72 176 € par le CD27 et 61 865 € par la DETR

Notons que sans ces dispositifs, aucune autorisation d'urbanisme ne peut être délivrée, y compris pour reconstruire en cas d'incendie.

Vidéo-protection

Incivilités, cambriolages, mauvais comportements routiers... sont autant de raisons qui ont poussé la municipalité à suivre les préconisations de la gendarmerie pour s'équiper d'un système de vidéo-protection.

En effet, la gendarmerie s'appuie sur un réseau de caméras présent sur un bon nombre de communes euroises pour pister et identifier les auteurs de délits.

Sur Routot, 12 caméras seront donc positionnées dans le centre bourg, aux entrées de ville, aux abords du collège, du skatepark, et de l'église.... Le tout dans le respect des libertés individuelles des habitants se trouvant dans le champs de vision, en floutant toutes les surfaces vitrées des habitations.

Coût de l'opération : 123 000 €

FINANCES COMMUNALES

Le budget et les investissements 2023

Cette année la section de fonctionnement s'élève à 1 648 900 €. Y figurent notamment les dépenses à caractère général, comme les charges de personnel, d'énergie, ou d'entretien, ainsi que le fonds de roulement de la commune. La part d'investissement du budget 2023 s'élève quant à elle à 3 444 752 €, un montant largement gonflé par le projet de cantine scolaire.

Parmi les investissements les plus importants le budget 2023 prévoit des travaux de voirie pour 361 835 €, intégrant notamment la défense incendie pour 260 000 € (voir article ci-contre), de la signalisation routière, des barrières aux abords de l'école ou encore de la VRD (Voirie et Réseaux Divers). Côté école, des travaux d'amélioration de l'acoustique sont programmés à hauteur de 8 000 €. Par ailleurs, l'hôtel de ville profitera d'un crédit de plus de 45 000 € pour la réfection des



planchers, la protection des archives et l'achat de licences informatiques. La médiathèque sera dotée quant à elle de près de 18 000 € pour son entretien et l'achat de mobilier. Elle sera également équipée, tout comme la salle des fêtes, d'un DAE (Défibrillateur Automatique Externe) pour 4 300 €, complétant ainsi des dispositifs déjà présents à la pharmacie et aux abords du collège. Enfin, concernant l'éclairage public et l'enfouissement des réseaux, 75 000 € de travaux budgétés en 2022, restent à réaliser cette année, et ont été reportés au budget 2023. Notons qu'en raison de l'inflation, le taux d'imposition de la commune a été réévalué de +0,2 % pour la première fois en 3 ans.

Zoom sur la future cantine

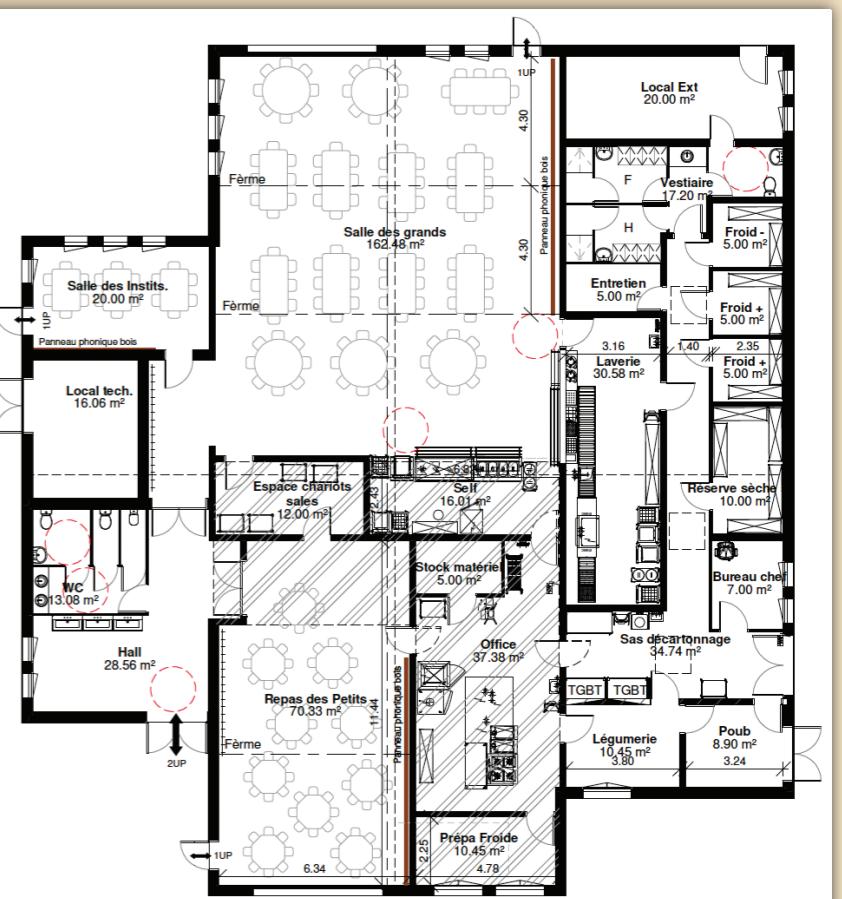
D'un montant de 2 617 038 €, la nouvelle cantine est sans aucun doute le dossier phare du mandat, du fait de son coût mais aussi en raison de l'aspect technique d'un tel bâtiment, qui doit respecter tout un chapitre de normes sanitaires, de sécurité et d'accessibilité.

D'une surface de 550 m², ce nouvel espace répondra parfaitement aux attentes des enfants mais aussi du personnel. Chacun évoluera dans des conditions irréprochables de confort et d'hygiène.

Ainsi, la salle des grands, dotée d'un self et d'une surface de 162,48 m², sera en capacité de recevoir 112 enfants en simultané alors que 80 petits seront accueillis dans une salle de 70,33 m².

Le personnel de la cantine évoluera quant à lui dans un espace technique de plus de 200 m², alliant différents locaux de stockage, de préparation et de lavage.

Enfin, les enseignants profiteront d'un réfectoire séparé de 20 m².



Côté finances, 1 154 547 € de subventions ont été accordés (656 342 € par l'État et 498 205 € par le Département de l'Eure). La CCPAVR devrait quant à elle participer à hauteur de 35 000 €. À cela se rajoute 429 299 € que la commune récupérera au titre du Fonds de compensation pour la TVA. Le reste sera financé par la commune, avec la vente de terrains d'une part mais aussi avec un prêt de 600 000 €.

Côté avancement du projet, le permis de construire est d'ores et déjà déposé et la consultation des entreprises en cours. Si le calendrier est respecté, le premier coup de pioche devrait avoir lieu à l'automne pour une livraison au printemps 2025.

ÉVÉNEMENT

Joli succès pour la foire fleurie



Cette année, vingt-trois éleveurs et propriétaires ont présenté leurs plus belles bêtes au concours d'animaux de la foire fleurie de Routot. Un comice agricole qui s'inscrit dans une tradition communale ancestrale, du temps où le marché aux bestiaux de Routot alimentait les boucheries rouennaises.

Chaque année, le comice rassemble bovins, ovins et chevaux sous la célèbre halle de Routot et reprend le rythme des marchés aux bestiaux d'autan. Dans le Roumois, cette manifestation est comme un mini-salon de l'agriculture où les éleveurs viennent inscrire leurs plus belles bêtes afin de gagner un prix. La plaque de récompense leur permet ensuite une meilleure revente en commerce.

Du côté des animations, la commission communale des foires et marchés a organisé un marché artisanal et a voulu mettre à l'honneur le hérisson. Cet animal très utile aux jardiniers a d'ailleurs fait l'objet d'un concours de

gâteaux et d'une exposition de dessins réalisés par les écoliers. Les habitants étaient également invités, avec la médiathèque, à identifier les zones où des hérissons ont été observés. Un travail en direction des résidents de ces secteurs sera par la suite mené par les équipes du Parc Naturel des Boucles de la Seine Normande, afin de préserver l'habitat du hérisson.

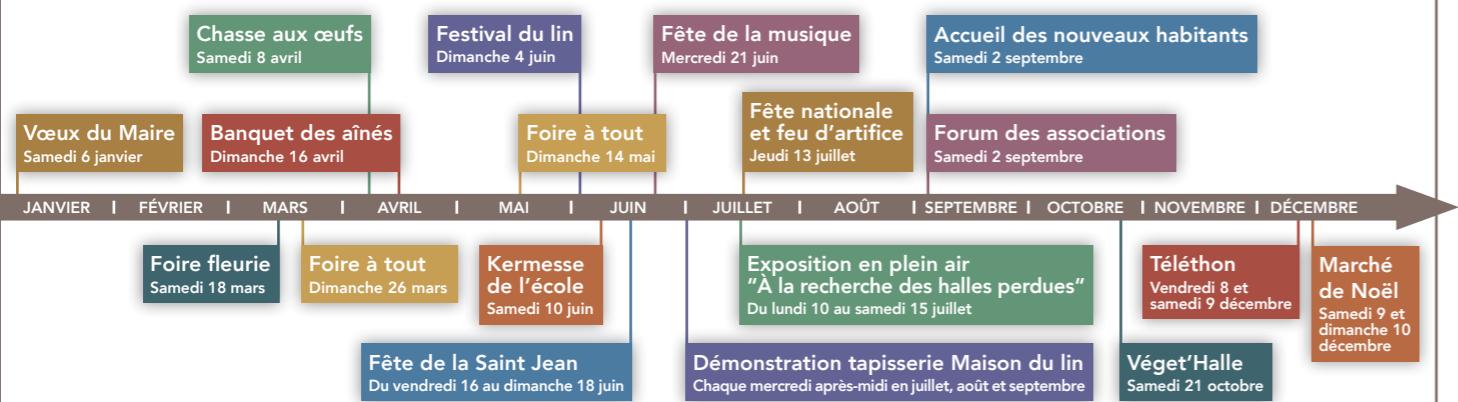
Malgré le temps maussade, le public a été nombreux pour ce rendez-vous annuel, qui séduit petits et grands. D'autant plus que des animations sur les pratiques et gestes agricoles d'autrefois ont été proposées par l'association l'Épi.



Depuis ses 19 ans, Georges Cheron participe à la foire fleurie comme éleveur, après avoir accompagné ses parents, éleveurs également, alors qu'il n'était qu'un enfant. Cette année, l'heure de la retraite a sonné pour George, qui a été félicité et récompensé par la municipalité pour toutes ces années de fidélité à la Foire fleurie de Routot.

Focus sur les rendez-vous festifs à Routot

Comité des fêtes, union commerciale, associations culturelles et de loisirs... Routot compte en son sein de nombreux talents prêts à mettre leur dynamisme et leurs compétences au service de la commune afin de proposer toute l'année des animations diverses et variées pour toute la famille. Petit tour d'horizon des rendez-vous à ne pas manquer !



VIE ASSOCIATIVE

Maria Minambres, nouvelle Présidente du Comité des Fêtes



Le Comité des Fêtes de Routot est une association à but non lucratif composée de bénévoles participant à l'animation du village. Son objectif est d'organiser des manifestations d'ordre culturel, éducatif, festif ou social.

En février dernier, lors de la dernière assemblée générale, Maria Minambres a été élue Présidente Comité des fêtes. Elle prend le relais de Marc Daligaux, qui a œuvré au sein du comité durant de longues années.

Bien entendu, des bénévoles seconcent Maria afin de maintenir les animations du village : Fête de la Saint-Jean (avec cette année un programme avec de nombreuses surprises), chasse aux œufs, foires à tout, festivités de la Fête Nationale avec son feu d'artifice ou encore le marché de Noël.



Si vous souhaitez vous investir dans le comité de fêtes et pourquoi pas devenir un membre actif, n'hésitez pas à vous faire connaître.
06 84 15 28 38
comitedesfetesderoutot@gmail.com

VIE LOCALE

Le banquet des aînés

Le banquet des aînés 2023 s'est déroulé dimanche 16 avril à la salle des fêtes. 128 convives étaient présents afin de passer un délicieux moment tant au niveau de la convivialité que dans l'assiette.

Les aînés ont été accueillis et servis par le maire et les élus du conseil municipal, leurs conjoint(e)s et les membres du CCAS. Tous étaient ravis de la bonne ambiance et du plaisir de se retrouver ensemble. La doyenne et le doyen du jour Mathilde Dantan et Marcel Coquin (respectivement 97 et 94 ans), ont déjeuné entourés du maire Marie-Jean Douyère et de la conseillère départementale Marie Tamarelle-Verhaeghe.



Le repas a été préparé par l'Auberge de l'Écurie qui a une fois de plus régale les papilles. Chacun est reparti avec un petit présent offert par les élus. Organisé par le CCAS de Routot, ce banquet avait pour thème les oiseaux. Les menus ont été colorés par les enfants de l'école de Routot. La décoration florale a été assurée par les Pépinières de Brotonne.

COMMÉMORATION

De nombreux routotois célèbrent le 8 mai

Le 8 mai 1945, l'Allemagne nazie capitulait après 6 années de combats et de barbarie, qui coûtèrent la vie à près de 50 millions de personnes, civils et militaires, en Europe, en Afrique et en Asie. C'était il y a 78 ans, et comme partout en France, Routot s'est souvenu.



Après un défilé le matin au départ de la mairie, élus, corps constitués et habitants se sont retrouvés sur la place de la liberté autour des anciens combattants, des sapeurs-pompiers et JPS de Routot pour commémorer la victoire des alliés. Notons la participation des écoliers de Routot (entourés de leurs enseignants) pour chanter la Marseillaise au son de la musique de la fanfare de Routot. La cérémonie s'est ensuite poursuivie avec une messe à l'église de Routot célébrée par l'Abbé Le Cam, puis un verre de l'amitié à la médiathèque.



NOUVEAU COMMERCE

Mécanique et Publicité

À seulement 19 ans, Enzo Grégorio a ouvert un magasin à Routot qui regroupe deux activités : publicité et mécanique.



Bac Pro de réalisation de produits imprimés et plurimédia en poche, Enzo Grégorio (Pilote de karting et amateur de sport mécanique), s'est très vite lancé dans le monde de l'entreprise. Le jeune homme a en effet créé sa société Roumois Publicité et ouvert un magasin spécialisé dans le marquage sur véhicules, équipements et textile. En parallèle, la société Roumois Méca siège au sein du magasin. Enzo et son père Juanito ont en effet aménagé un garage pour proposer des services d'entretien, de réparation et de vente d'autos, quads et deux-roues. À noter que le magasin propose également un service de relais colis.

ROUMOIS MÉCA ET ROUMOIS PUBLICITÉ

50 av. du Général de Gaulle à Routot

Lundi de 14h à 19h et du mardi au samedi de 9h à 19h

COMMERCE LOCAL

Du changement au Brazza

Depuis le 1^{er} mars, Agnès et Olivier Deporte sont les nouveaux propriétaires du bar-tabac loto Le Brazza.

Après avoir tenu durant vingt ans des bars-tabac, Agnès et Olivier Deporte ont voulu se rapprocher de leur famille, et ont choisi Routot. C'est ainsi qu'ils ont repris Le Brazza, mis en vente après le décès accidentel du propriétaire. Au-delà de l'activité principale, le couple propose des produits locaux et régionaux, mais aussi un espace dédié aux cigarettes électroniques. Agnès et Olivier maintiennent également le paiement de proximité pour les amendes et les factures du Trésor public, ou encore le compte bancaire Nickel.



LE BRAZZA 19 av. du Général de Gaulle. Routot

Mardi au jeudi de 6h30 à 19h30 / Vendredi de 6h30 à 20h
Samedi de 7h à 20h / Dimanche de 7h à 13h

Un nouveau boucher et un nouveau menuisier sont en cours d'installation à Routot. Nous ne manquerons pas de vous les présenter dans le prochain bulletin.

EXPOSITION EN PLEIN AIR

À la recherche des halles perdues

Depuis 2021, le Parc Naturel des Boucles de la Seine Normande mène des inventaires croisés sur dix communes du plateau du Roumois dont Routot. Pour couronner ces trois années de travail et valoriser la richesse du territoire auprès du grand public, le Parc propose aujourd'hui une exposition itinérante qui sera, à Routot, présentée sous la halle.

Cette exposition sera consacrée aux places de marché, et notamment au marché de Routot qui fut le 3^{ème} marché de France pour les animaux de boucherie (entre la fin du 18^{ème} siècle et le début du 19^{ème} siècle). Les halles monumentales de ces lieux de transactions marchandes étaient les symboles d'une prospérité agricole et d'un dynamisme économique auxquels participaient toutes les communes avoisinantes.

L'exposition retracera ainsi les filières locales de ce territoire nourricier : l'élevage et l'engraissement des bestiaux, l'activité textile autour du lin, la production céréalière et sa transformation (moulins à vent, four à pain...), les pépinières d'arbres fruitiers et l'artisanat (sabot, balais, briqueterie et tuilerie...).



Cette histoire dialoguera avec les missions actuelles du Parc autour de la réactivation des circuits courts, de la sauvegarde des races locales, du soutien à une alimentation durable et de la relocalisation économique de certaines filières comme le lin, la laine...

Exposition en plein air du 11 au 18 juillet à Routot puis du 18 au 25 juillet à Étreville et du 20 au 27 septembre à Bourneville.

Vous souhaitez en savoir plus ? N'hésitez pas à contacter Gaëlle Pottier du Parc au 02 35 37 22 92 - gaelle.pottier@pnr-seine-normande.fr

RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

Une permanence France rénov' à Routot

Si vous avez un projet de rénovation énergétique ou de construction, vous pouvez vous informer sur la maîtrise de l'énergie, les énergies renouvelables et les éco-matériaux à l'espace France Rénov'.

Pour rappel, France Renov' est un service public qui a pour mission de vous aider à élaborer votre projet avec des conseils gratuits, neutres et indépendants.

France Rénov' réalise également pour vous un diagnostic afin de connaître les possibilités de rénovation globale de votre logement.

Une option gagnante pour vous permettre de mutualiser vos travaux et de réaliser des économies.



Permanence France Renov' de 10h à 12h à la mairie de Routot les 3^{ème} mercredis des mois pairs :

■ 21 juin 2023 ■ 16 août 2023 ■ 18 octobre 2023 ■ 20 décembre 2023

Contact : 02 32 39 89 99 - france-renov27@soliha.fr

TRI SÉLECTIF

Des bacs jaunes pour faciliter le tri de vos emballages

En février dernier, la communauté de communes a financé des containers jaunes et les a mis gratuitement à disposition des habitants du territoire, afin de faciliter le tri sélectif. Pour les Routotois qui n'auraient pas encore récupéré leur container (de capacité variable selon la taille du foyer), il est encore possible de le faire en mairie. Les personnes de plus de 70 ans peuvent, quant à elles, se faire livrer à domicile. Désormais, plus besoin de sacs jaunes, vous pouvez déposer vos emballages directement dans le container. Attention cependant à bien respecter les consignes de tri et de ne mettre ni verre, ni papiers, ni cartonnettes, qui eux sont à déposer en point d'apports volontaires.

Des doutes sur un emballage ? Voici un petit récapitulatif des consignes de tri !



Les habitants qui n'ont pas encore leur container jaune doivent prendre contact au plus vite avec le secrétariat au 02 32 57 31 25

Dans la poubelle jaune

BOUTEILLES ET FLACONS EN PLASTIQUE, EMBALLAGES EN MÉTAL, BRIQUES ALIMENTAIRES



Ce que vous pouvez mettre dans votre poubelle jaune

- Barquettes de beurre, de jambon, de sandwich, de gâteaux, de fromage, de plat préparé, de viande...
- Pots et boîtes en plastique de glace, de chocolat en poudre, d'œufs, de rillettes, de gel coiffant, de yaourt, de crème de beauté...
- Sacs et sachets de caisse, de chips, de café, de salade, de pain de mie, de céréales, de surgelés, de croquettes...
- Eco-recharges de savon liquide, de café, de javel, de sucre en poudre...
- Films à bulles, d'emballage des packs d'eau ou de lait, de prospectus, de rouleaux essuie-tout...
- Les tubes de dentifrice, de crème solaire, de gel douche, de fond de teint...
- Petits emballages en plastique ou en aluminium : gourde de compote, de jus de fruits, paquet de lingettes vide...
- Bouteilles et flacons : eau, jus de fruits, sodas, huile, sauce, gel douche, shampoing, lessive, produits ménagers vides...
- Briques de lait, de soupe, de jus de fruits, de sauce tomate, de crème fraîche...
- Emballages en acier : conserves de fruits, de légumes, de thon, boîtes de thé, de café, de préparation chocolatée, bidons de sirop, canettes de sodas, couvercles de pot de confiture, moutarde...
- Aérosols métalliques de laque, déodorants, bombe de chantilly, mousse à raser...

Dans les points d'apports volontaires

TOUS LES PAPIERS ET CARTONNETTES



Les points d'apports volontaires

Il existe deux points de collecte d'apports volontaires à Routot pour vos cartonnettes, papiers et verres :

- Route du collège / Gymnase
- Rue du Dr Collignon / HLM

Merci de laisser ces lieux propres. Attention, pour les grands cartons, c'est à la déchetterie que ça se passe !

POTS, BOCAUX ET BOUTEILLES EN VERRE



Le ramassage des déchets ménagers a lieu 2 fois par semaine, le mercredi et le vendredi matin.

Le ramassage du tri sélectif se fait le mercredi 2 fois par mois.

Merci de sortir vos poubelles et containers jaunes uniquement la veille de la collecte.

Retrouvez toutes les informations complémentaires sur les déchets (horaires déchetterie, compostage...) sur le site de Routot.

La Téléassistance pour nos séniors



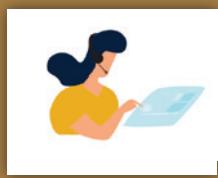
Présence verte propose un service de téléassistance pour favoriser le maintien à domicile et l'autonomie des personnes en toute sécurité.

Afin d'accompagner les aînés de notre commune qui souhaitent s'équiper de ce dispositif de téléassistance, le CCAS de Routot, en partenariat avec Présence verte, permet aux abonnés résidant sur notre commune de bénéficier d'une aide du CCAS de 8 € mensuels dès la souscription d'un abonnement auprès de présence verte.

Toutes les infos au 02 32 23 42 90



L'abonné se trouve dans une situation à risque, il déclenche sa téléassistance



La centrale d'écoute reçoit et traite l'alarme 24h/24 et 7j/7.



Les proches de l'abonné sont contactés et informés de la situation



En cas d'urgence, l'opérateur alerte les secours qui interviennent chez l'abonné

BRÈVES

Démarchages intempestifs, Filtrer vos appels !

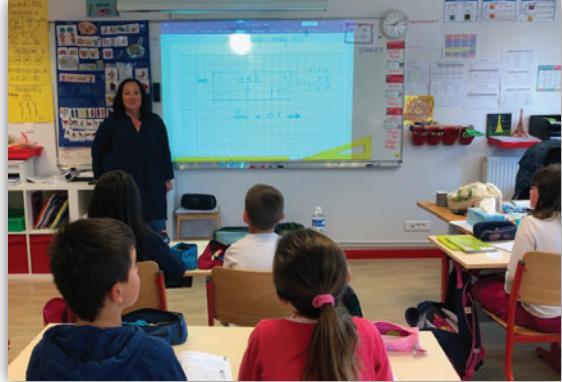
Depuis le 1^{er} janvier 2023, les plateformes de démarchage commercial ne peuvent plus vous appeler à partir de numéros commençant par 06 ou 07, associés dans l'esprit de tous aux téléphones portables. Elles doivent désormais utiliser une nouvelle catégorie de numéros commençant par :



Notez cependant, que les numéros commençant par 09 37 à 09 39 peuvent être utilisés pour l'envoi de messages d'une enseigne commerciale à ses clients, ou pour des mises en relation particulières (livraison de colis, signalement de l'arrivée d'un chauffeur VTC, rappel de rendez-vous automatisé, etc.).

Du changement à la direction de l'école

Après 17 ans comme directrice de l'école de Routot, Mme Séverine Thomas nous quitte pour la Seine-Maritime. À la fin de l'année scolaire, Mme Thomas fera donc ses adieux aux enfants, aux parents d'élèves, à ses collègues et aux élus qui tous saluent son travail exemplaire et son engagement. En effet, institutrice pour les CE2, Séverine Thomas a également la charge administrative de 220 élèves pour 10 classes de la petite section au CM2 (210 élèves, dont 74 maternelles et 146 primaires). Aucune fermeture de classe n'est donc à déplorer pour la rentrée prochaine comme cela a été le cas pour un très grand nombre d'écoles euroises. La remplaçante de Mme Thomas (non nommée) à l'impression de ce bulletin) prendra donc ses fonctions avec une situation favorable et sereine.



Une nouvelle élue à votre service



Suite à la démission de Cassandra Menguy Bauer après la mutation professionnelle de son mari, le conseil municipal de Routot a accueilli une nouvelle élue en raison des règles électorales du scrutin de liste. Clotilde Momot, étudiante de 23 ans pour devenir professeur des écoles et sapeur-pompier volontaire a pris ses fonctions lors du conseil municipal du 11 avril dernier. Habitante de Routot depuis 2002, elle a effectué sa scolarité de l'école maternelle au collège dans la commune. Particulièrement à l'écoute des autres, elle s'est engagée à l'école des jeunes sapeurs-pompiers de Routot pour venir en aide à son prochain.

L'état civil*

* autorisation selon RGPD

Mariages

- TOULORGE Fabrice et SAGOT Élise, le 19 septembre 2022
- VENTRIPONTE Serge et PESQUEUX Sylvia, le 25 mars 2023

Décès

- BARRY Patrick, 15 septembre 2022
- HEDOUIN Mathieu, 17 septembre 2022
- LAUTOUR Raymondne (épouse DE MILLEVILLE), le 21 octobre 2022
- DÉFRÈNE Edith (épouse LESUEUR), le 24 octobre 2022
- DELAUNE Jean-Pierre, le 07 janvier 2023
- CHARRIER Daniel, le 15 janvier 2023
- VARRON Mauricette (épouse DEBOURGES), le 20 janvier 2023
- COQUIN Philippe, le 05 avril 2023
- BLONDEL Alain, le 15 avril 2023
- HEBERT Mireille (épouse VASSE), le 05 mai 2023
- HALLEY Jacques, ancien adjoint à Routot, décédé le 20 février 2023

Naissances

- WARUFSEL Julia, le 17 octobre 2022
- AUDET Lucas, le 20 octobre 2022
- PACCIANUS Tom, le 10 novembre 2023
- LE CLOITRE Hugo, le 17 novembre 2022
- THEVENET Ambre, le 30 novembre 2022
- GARNIER Aëlys, le 06 décembre 2022
- LABARRERE-MAYSONNAVE Éléa, le 16 décembre 2022
- LETELLIER Lyam, le 06 février 2023
- DESRUES Marius, le 10 février 2023
- MAES Sanah, le 14 mars 2023
- STIEFFEL Alice, le 23 mars 2023
- LECHANGEUR Hailie, le 30 mars 2023
- LUREL Rommy, le 07 avril 2023
- CHAUVEL FREVAL Ange, le 29 avril 2023
- FOUCER-PIEDNOËL Zoé, le 15 mai 2023
- GROUT Adèle, le 16 mai 2023
- CORLAY Alice, le 25 mai 2023